RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GIP Compétences Académie de Versailles APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

BMA - ÉBÉNISTE

UFA Adrienne Bolland - 62 Boulevard Devaux 78300 Poissy

OBJECTIFS

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et meubles d'agencement dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.
Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :
- participer à l'élaboration et à la définition d'un projet,
- préparer sa réalisation technique,
- fabriquer des mobiliers,
- contribuer à l'installation complète d'un ouvrage

CONTENU

Compétences professionnelles :
- S'informer analyser
- Définir préparer
- Fabriquer installer
- Gérer contrôler
- Maintenir entretenir
- Communiquer

Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante 1 et 2

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation entièrement présentielle

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 02 septembre 2026

Date de fin : 28 août 2028

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

CAP des métiers d'art

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  Brevet des métiers d'art : ébéniste

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pédagogie active et participative
- Exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du brevet des métiers d'art « Ébéniste » doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite de tout ou partie d'un projet selon son ampleur, jusqu'à son aboutissement. Il peut poursuivre des études vers un niveau III. Après quelques années d'expérience, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier. Ayant acquis la maîtrise du métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche RNCP 37494

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième ou dernière année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Artisanat d'art, art
- Production industrielle

CONTACT

Mme CHEVEREAU Noémie
Mail : noemie.chevereau@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.